

PREFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 7 novembre 2015

Cabinet du Préfet

Bureau de la Communication Interministérielle

**Vigilance ORANGE maintenue pour fortes pluies et orages
Point de situation 10 h**

Malgré l'accalmie de cette nuit et du début de journée, Météo France n'écarte pas le risque de précipitations dans la journée.

Le niveau de vigilance **ORANGE** fortes pluies et orages est maintenu. Mis en place depuis hier, le COD est resté mobilisé et le demeurera tant que la situation l'exigera.

Situation actuelle

La nuit a été calme et n'a nécessité aucune intervention en lien avec les intempéries.

Réseau routier:

La circulation est rétablie sur les principaux axes routiers. Quelques interventions sont en cours sur les réseaux secondaires.

RD3 : bloquée à Gaigneron

RD5 : entre St Esprit et Vauclin, circulation alternée en raison d'éboulements

RD35A : St Esprit, quartier Petit Fond quelques éboulis, route coupée, intervention en cours.

Réseaux :

600 clients sans électricité à Rivière-Salée, intervention en cours

Environ 6000 abonnés privés d'eau sur l'ensemble de la Martinique et notamment au Lamentin, Gros Morne, Sainte-Marie, le Lorrain, Le Marigot et Grande-Rivière.

Compte tenu des cumuls des dernières 24 heures les risques persistent, le préfet de la Martinique recommande à la population de limiter les déplacements au strict minimum.

Il est aussi demandé de se préparer et de suivre les mesures individuelles et collectives suivantes à diffuser le plus largement possible :

Mesures collectives :

- Les organisateurs d'événements doivent annuler leurs manifestations par précaution,
- Les municipalités vérifient l'état des abris et les matériels nécessaires à l'accueil de population (lits, couvertures, vivres),
- Les cellules de crise doivent être mises en veille active et les dispositifs de gestion de crise doivent être prêts,
- Les médias doivent diffuser des informations régulières sur le phénomène.

Mesures individuelles :

- Prenez connaissance des bulletins de Météo-France et des consignes de comportements,
- Évitez les déplacements,
- Soyez très prudents à proximité des cours d'eau. Les passages de gué peuvent devenir vite très dangereux ; évitez leur traversées.
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité les biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux,
- Si votre habitation peut être menacée par un glissement de terrain, quittez-la ou préparez vous à l'évacuer rapidement,
- En cas d'orage, évitez l'utilisation des téléphones et des appareils électriques. Ne vous abritez pas dans une zone boisée,
- Il est recommandé de ne pas se baigner en mer et en rivière,
- Protégez-vous, portez des chaussures et des gants,
- En cas de blessures, consultez immédiatement votre médecin. Pour plus d'informations : <http://www.ars.martinique.sante.fr/Internet.martinique.0.html>

Contact presse

ANGLIONIN Ghislaine 05 96 39 39 21 ou 06 96 23 19 93 - ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr